



CCLAPS

ENTRE NOUS

JUIN 2003 N° 7

CAMPONAC-CHATAIGNERAIE-LADONNE-ARAGO-PONTET-SAUVAGE

Le journal « Entre nous » N°7 est enfin là ! En effet, nous avons eu tellement d'activités, d'actions et de réunions, que nous nous demandions quand pouvoir l'écrire !

Tout d'abord : le P.L.U (plan local urbanisme), nous vous en parlerons dans ces pages.

Les journées de la citoyenneté, avec une, consacrée à la sécurité routière et la Fête Locale à la fin du mois de Juin !

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont participé à la collecte des stylos publicitaires. Elle a dépassé nos espoirs car nous avons pu en envoyer environ 2000 à Nicolas. encore merci !

P.L.U (plan local urbanisme) : Ce document discuté en concertation avec les habitants va permettre de définir les « directions » importantes de notre environnement pour les vingt ans à venir !

Celui-ci est d'une envergure nationale. Sur l'agglomération bordelaise, ces réflexions se passent dans les 27 communes de la CUB et devront être en accord avec le schéma de cohérence territoriale fixée par les 91 communes de la région de Bordeaux.

A Pessac, les élus nous ont demandé de travailler par secteur. (la commune est divisée en 5 secteurs). Notre quartier est situé sur 2 zones de réflexion :

Commission sectorielle n°2 : avec les quartiers de Sardine, Saige, Brivazac/Candau, Chiquet et Compostelle

Commission sectorielle n°4 : avec le quartier de France/Alouette

Propositions faites par la municipalité :

1 / ZAC du Pontet : Toute une partie se situe principalement sur le quartier de Sardine. Au delà de l'avenue Bognard, il s'agit bien de notre quartier.

* **En bordure de l'av.Bognard** : Aménagement du nouveau stade « J.Cordier » (l'actuel sera détruit en raison du passage du Tramway en 2° phase) + sur l'arrière une salle de gymnastique.

* **Entre la rés.Bognard et la rés « Le Clos du Pontet »** : construction d'une résidence à loyer modéré de 2 ou 3 étages.

* **Prolongement de la rue du Luc** : Passant par ces résidences précitées, longeant le chemin « Piétons/Vélos », pour rejoindre l'av.de Saige.

* **Ouverture d'une voie** : Entre l'av. Bognard et la rue Paul Eluard, passant derrière les bâtiments des rés. Bognard/Desnos.

* **Ouverture d'une voie** : sur l'emplacement du cheminement naturel entre la rue du Pontet-Lamartine et la rue du Serpent.

2/ Sauvage :

* **Av.de Canéjan ou R.Clavé** : Futur passage du Tramway en 3° phase (pas de décision prise par les élus : CUB et Municipalité)

* **Rue de la Métropole** : Aménagement de cette rue en cheminement convivial + une emprise foncière réservée (vers le passage souterrain de l'av.du Haut Lévêque).

* « **Boulevard technologique** » (ce n'est qu'une image !) en fait, couloir d'échanges et de savoir entre le Centre Condorcet et les différents centres de formation : AFPA et le LEP « Philadelphie de Gerde » entraînant la création d'un pôle technologique tourné vers les métiers de l'artisanat : « Cité des Métiers ».

3/ Halte « SNCF » (gare de L'alouette) : Pôle intermodal (bus-train-tramway). Nous sommes concernés car c'est un des points de transit important des habitants de notre quartier utilisant les TER. Il ne peut y avoir d'emprise foncière réservée dans ce secteur, il serait possible d'avancer cette halte vers Xavier-Arnozan.

4/ Xavier Arnozan : Le bâtiment de l'ancien sanatorium ou gériatrie va être détruit. Il est prévu d'y construire une zone d'activités (entreprises diverses tournées vers « le médical »).

Suite aux différentes réunions de présentation du PLU par la municipalité, la commission Voirie/Urbanisme du comité a décidé de rencontrer les habitants des Pontet(s) lors d'une réunion de réflexion le 14/05/03. Il reste de nombreuses questions à débattre ! Lors de cette réunion, nous avons pris des décisions que nous avons déjà soumises à la municipalité. Nous devons rester extrêmement vigilants à ce que certaines de nos observations soient suivies d'effet :

- Nous refusons : l'ouverture des voies nouvelles. Ces voies ne peuvent être que des voies de desserte des résidences et du stade : c'est à dire : l'une ouverte sur l'avenue Bougnard, l'autre sur l'av. de Saige. Nous demandons que le cheminement naturel entre la rue Pontet-Lamartine soit aménagé en chemin convivial « Piétons/Vélos ».

- Nous demandons : que le « stade » soit aussi un lieu de jeux pour les enfants du quartier et de convivialité pour les habitants.

- Nous souhaitons : que la réflexion concernant la sécurité sur le «Mail de la rés.Bougnard » soit poursuivie.(routière et piétonne).

Pour toutes vos questions, nous vous proposons de prendre contact avec le comité de quartier « CCLAPS » soit en téléphonant à C.Rubio, soit en venant nous voir à « Camponac en Fête » au stand de l'exposition du Comité : le Samedi 28 Juin dès 14h.

- Nous demandons une signalisation précise de la Médiathèque pour les automobilistes venant du quartier du Monteil et des quartiers de l'Ouest de Pessac.

- Nous confirmons notre demande de l'aménagement de deux ronds-points aux entrées/sorties de rocade (n°14) sur l'av.Becquerel.

- Nous demandons la mise en conformité du parking « F.Mitterrand » au stationnement des poids-lourds : goudronnage et signalisation précise aux différents usagers.



Votre Artisan-Boucher

Michel LAROULANDIE

Centre commercial ARAGO

33600 PESSAC Tél. 05 56 45 07 63

Boeuf Limousin - Veau de Gascogne
Agneau de Pauillac
Cheval Tous les jours

UNE VIANDE FRANCAISE DE QUALITE

Heures d'ouverture : 7h30 - 12h30 et 16h - 19h30
du mardi au samedi

3,2,1...CITOYEN !

Depuis plusieurs mois, de nombreux partenaires du quartier et de Pessac ont préparé ces 3 journées.

Le comité de quartier a apporté sa contribution en faisant participer des enfants de l'école « St Exupéry » au tournage d'un film sur les comportements routiers : « *Partageons la rue* ». Ce film d'une durée de 25 mm sera diffusé le **19 Juin à l'école « St Exupéry » toutes les heures**. (1° diffusion à 8h45). Après chaque diffusion, un débat se fera avec les instituteurs, les enfants, et les parents.

Les 2 autres journées sont consacrées aux droits et devoirs de l'enfant : vidéo, expo, débats etc... (Renseignements auprès du C.S « Châtaigneraie/Arago : 0557022323).

Le comité a vivement souhaité s'associer à la journée « Sécurité Routière », notre réflexion a été élargie à tous les différents excès. Les temps ne sont plus uniquement à la réflexion « du comment sanctionner ? » mais plutôt : à comment remédier aux comportements abusifs de certains usagers de la route ?

Il a été extrêmement intéressant de travailler avec les enfants. Ils sont, malheureusement, bien souvent, les 1° victimes de ces comportements.

Nous avons pensé qu'en associant des enfants à cette réflexion, tout en participant à une action éducative de prévention, ils pourraient ainsi aider leurs parents à réfléchir sur leurs comportements personnels.

Il est bien entendu que nous ne devons pas être porteurs de répression (ce n'est pas le rôle du comité, la répression est le travail de la police nationale et municipale !) mais nous pouvons, nous : automobilistes, piétons, cyclistes ou vélomoteurs : « **ne pas dépasser la vitesse autorisée même si la voie est dégagée**», « **laisser traverser les piétons**», « **laisser libres les espaces réservés aux piétons et aux cyclistes et aux vélomoteurs**» « **respecter les différentes signalisations**», « **traverser sur les passages protégés**», « **utiliser les espaces réservés : pistes ou bandes cyclables**», « **ne pas slalomer au milieu des voitures**».

*Ainsi nous pourrons dire : « **Partageons la rue** » !!*

Bulletin d'adhésion: Cotisation annuelle familiale : 8 Euros

(à l'ordre du comité de quartier « CCLAPS »)

Nom :

Prénom:

Adresse :

N° de tél (facultatif) :

Catherine RUBIO : Présidente: ARAGO 2 Bt B E5 33600 PESSAC : 0556150880

Site « internet » : www.federation-quartiers-pessac.com

Adresse-mail : catherinerubio@wanadoo.fr